et de bon goût. J'enrichirai le livre de plusieurs estampes allégoriques. Je pourrai bien y joindre la statue équestre avec mes inscriptions, et des médailles pour faire des leçons à ceux qui s'en mêlent et qui n'y entendent rien, quoiqu'ils soient payés pour bien faire. »

Voici la seconde lettre:

- « Je n'ai pas été surpris, Monsieur, que la brigue ou le mauvais goût ait prévalu dans la province, puisqu'elle prévaut tous les jours dans Paris et à la cour même; il est vrai que l'on n'est pas longtemps à se repentir de l'avoir écoutée, mais c'est toujours autant de pris sur l'ennemi. Cardenio, qui avait supplanté mon Esope, a été si universellement sifflé et hué, que son auteur en a mérité une place distinguée dans le régiment de la Calotte; je vous envoie le brevet qui la lui accorde: l'auteur des inscriptions n'a pas même assez de mérite pour s'attirer un pareil honneur, et ce serait beaucoup lui en faire que de le mettre au nombre des goujats de la littérature; l'on m'écrit que c'est le P. Colonia, mais je l'aurais bien deviné sans cela; il ne peut sortir du sac que ce qui y est; la caque sent toujours le hareng, car son ouvrage est si plat qu'il est digne des proverbes les plus communs; le titre de Maximus, qu'il donne à Louis XIV, qui s'était toujours contenté de celui de magnus, ne réveille-t-il pas le trait de satire des Hollandais : Ludovicus magnus, Guillelmus maximus? De plus, ce titre n'a jamais été donné qu'aux souverains pontifes, et moins par rapport à leur mérite personnel qu'à cause de l'excellence de leur dignité. Quelle pitoyable consonnance : Consules Lugdunenses! mais ce n'est rien en comparaison du salvatori suo. En vertu de quoi est-ce que Louis XIV mérite le titre de sauveur à l'égard de Lyon? A-t-il sauvé cette ville de la main des ennemis? L'a-t-il préservée de quelque malheur funeste, ou l'a-t-il rétablie, après avoir été brûlée, comme elle le fut sous Néron, qui fit présent de trois millions pour la rétablir?
 - « Le titre de sauveur ne convient qu'à celui qui tire un autre